



L'écho du CSE DTSI

A la DSI, virage opérationnel sur 10 ans. Attention aux dérapages !

Le projet de transformation des modèles opérationnels de la DSI d'Orange, engagé sur 10 ans, soulève de nombreuses inquiétudes.

Derrière une présentation structurée, la méthode reste floue :

Aucun calendrier détaillé des itérations, absence de garanties sur les objectifs à long terme, et une première phase expérimentale qui interroge sur sa reproductibilité. 74 salariés sont concernés, dont 27 à repositionner.

La CGT dénonce une logique de pilotage purement technocratique où la réduction des effectifs internes et la montée en puissance des Entreprises de Services Numériques (ESN) priment sur la qualité du service et les conditions de travail.

L'objectif affiché de massification des grappes applicatives confiées aux prestataires externes génère une perte de compétences internes, un affaiblissement du collectif de travail et une dépendance accrue vis-à-vis des sous-traitants.

Les données de l'enquête issues de l'expertise menée auprès des salariés sont révélatrices : 39 % jugent leur charge de travail excessive, 58 % n'ont pas pleinement les moyens nécessaires pour bien faire leur travail, 66 % estiment être directement impactés par le projet.

Le manque de lisibilité, l'insuffisance de l'accompagnement et l'incertitude sur leur avenir professionnel alimentent stress, démotivation et perte de sens.

La CGT exige un cadrage clair, des garanties sur les emplois, une réelle cartographie des compétences et un dispositif de suivi social transparent à chaque étape du projet.

C'est pourquoi la CGT a voté contre ce projet !

Vous trouverez ci-contre le QR Code de la pétition pour :

- L'arrêt de ce projet
- Des recrutements pour compenser le départs
- Un budget à la hauteur des enjeux



Vos élus CGT: Laurent Bouix, Jean-Marie Giordano, Géraldine Candidda, Laurence Piccolo, Ali Gribi, Armelle Caron, Laila Chatraoui-Mouchrih, Rémy Chiménes, Elisabeth Guibert, Nora Laadri, Clément Nurit;

Représentant Syndical: Fabrice Lebrun

Ré internalisation d'activités à la DI2E !!!

Face au projet de ré internalisation d'activités réalisées actuellement par des prestataires externes, la CGT rappelle que le travail doit s'adapter aux salariés et non l'inverse. Si ce besoin de ré internalisation est compréhensible en raison du manque d'activités pour les équipes, la CGT refuse une gestion technocratique qui néglige la réalité du terrain.

La CGT, forte de son expérience, se base sur des critères bien plus pertinents que ceux présentés par la direction, comme le respect des consignes de sécurité, le taux de satisfaction client, le taux de retour sur interventions...

Le risque psychosocial induit par une polyvalence accrue ne doit pas être sous-estimé. La CGT demande donc à la direction des garanties claires et mesurables sur l'accompagnement concret des salariés, avec un plan de formation adapté et un suivi régulier par les représentants du personnel à travers la CSSCT. Un dispositif précis de retour d'expérience sera mis en place afin de prévenir tous les risques.

Enfin, tous les salariés doivent bénéficier d'un accompagnement équitable et adapté, notamment pour les plus de 55 ans, afin de préserver leur santé et valoriser leur expertise. La CGT réclame également une reconnaissance professionnelle à la hauteur des nouvelles missions et des responsabilités accrues pour tous, y compris les tuteurs.

Le suivi trimestriel demandé par la CGT impliquant l'Ecoles des Métiers Techniques, DTR et PFC, permettra de garantir le respect des engagements pris par la direction et la préservation durable des conditions de travail.

La CGT restera vigilante sur ces points essentiels pour les salariés !

Les congés payés : le saviez-vous ?



Au moment où vous partirez en vacances, vous n'aurez certainement pas en tête l'image des luttes ni des personnes qui ont donné de leurs vies pour que nous ayons ce repos rémunéré.

En 1936, après un mouvement de grève massif, les travailleurs et travailleuses, accompagnés par la CGT, ont gagné deux semaines de congés payés.

En 1956, la troisième semaine est votée. En 1969, la quatrième semaine est une des revendications de Mai 68. En 1982, la cinquième semaine est acquise.

Encore aujourd'hui, une large partie des travailleurs et travailleuses ne peuvent pas partir en vacances.

Alors continuons à nous battre pour de meilleurs salaires et pour un droit au temps libre !

La lutte paye !



Lien vers la déclaration préalable de la CGT au CSE DTSI de JUILLET 2025

Vous souhaitez nous contacter pour adhérer à la CGT Fapt Orange

Contactez la CGT Fapt Orange

